

Communiqué de presse

Saint-Nolff, le 6 avril 2023

Apport complémentaire au contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié par Charwood Energy à la Société Kepler Cheuvreux, il a été procédé à un apport complémentaire de 100 000 Euros en date du 6 avril 2023. A cette date, le montant total affecté au contrat de liquidité est de 300 000 Euros.

Il est rappelé que lors du bilan semestriel du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 15 553 titres;
- 64 519,92 euros en espèces.

Lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- O titres:
- 200 000,00 euros en espèces.

A propos de Charwood Energy

Convaincu que la biomasse est une des clés pour répondre aux enjeux de la transition énergétique, Charwood Energy conçoit, installe et entretient des solutions sur mesure de production d'énergie renouvelable valorisant la biomasse.

Charwood Energy détient un savoir-faire technique riche et maîtrise l'ensemble des technologies de valorisation de la biomasse – chaufferie et réseaux de chaleur, méthanisation et pyrogazéification.

Positionné depuis 2019 sur la technologie prometteuse de la pyrogazéification, Charwood Energy est désormais également engagé dans le développement et l'exploitation d'unités de pyrogazéification détenues en compte propre en vue de de produire et de vendre du gaz vert (syngaz), du biochar, des crédits carbones à des clients industriels, au travers de contrats d'approvisionnement signés en direct.

La société est cotée sur Euronext Growth Paris (ISIN : FR001400AJ60, mnémonique : ALCWE) – Eligible PEA PME – Qualification « Entreprise innovante » par bpifrance.

Pour en savoir plus : https://charwood.energy/investisseurs

Contacts

CHARWOOD ENERGY

investisseur@charwood.energy 02 97 26 46 30

ACTIFIN Relations investisseurs

Ghislaine Gasparetto charwood@actifin.fr 01 56 88 11 22

ACTIFIN Relations presse

Michael Scholze michael.scholze@actifin.fr 01 56 88 11 14